

## **Déclaration de l'OICV sur les normes internationales d'audit**

Le 11 juin 2009 – L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) a publié aujourd'hui une déclaration sur la publication des normes internationales d'audit clarifiées.

L'OICV a publié une déclaration sur la publication des normes internationales d'audit (*International Standards of Auditing* (« normes ISA »)) clarifiées et a souligné le rôle que ces normes internationales d'audit joueront dans le cadre de la divulgation financière à travers le monde et dans le renouvellement de la confiance des investisseurs et dans la prise de décisions.

Dans sa déclaration, l'OICV encourage les autorités en valeurs mobilières d'accepter des audits effectués et divulgués conformément avec les normes ISA clarifiées dans le cadre des offres et des inscriptions à la cote transfrontalières, tout en reconnaissant qu'une telle décision dépendra de plusieurs facteurs et circonstances dans leur juridiction.

L'Autorité des marchés financiers du Québec est membre de longue date de l'OICV et participe activement à ses comités.

Cette déclaration est disponible (en anglais seulement) sur le site Web de l'OICV ([www.iosco.org](http://www.iosco.org)).